



Saint-Étienne, le 9 octobre 2020

Communiqué de membres fondateurs de la Fondation de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne.

**Groupe CASINO, HEF Groupe, CREDIT AGRICOLE Loire & Haute Loire,
SIGVARIS**

L'Université de Lyon Saint-Etienne : un rendez-vous historique à ne pas manquer

Dès 2011, nous nous sommes engagés aux côtés de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne dans sa politique de rapprochement avec le monde économique. Cet engagement s'est formalisé en créant la Fondation de l'Université Jean Monnet, la dotant d'un capital initial de 1.5 M€.

D'autres donateurs mécènes sont venus nous rejoindre par la suite : Groupe SNF, NEXTER Systems, ENEDIS, GROUPAMA, MGEN, NIGAY...

Avec près de 15 000 salariés dans la Loire, notre ancrage territorial est très fort et nous recrutons de nombreux étudiants issus de l'UJM à la fin de leurs études, sans parler de la collaboration étroite que nous entretenons avec les laboratoires de recherche.

Depuis 9 ans, la Fondation Universitaire finance beaucoup d'actions ; et notamment celles en faveur des étudiants. A travers les bourses au mérite, les bourses de mobilité internationale, les prix d'excellence et les bourses d'attractivité ; ce sont plus de 350 étudiants lauréats qui ont bénéficié de ces différentes aides et récompenses.

Aujourd'hui, dans le cadre des initiatives d'excellence (IDEX) engagées par l'Etat, l'UJM a la possibilité de franchir, en qualité de membre fondateur, une étape nécessaire dans sa croissance : la co-construction avec les universités Lyon 1, Lyon 3 et l'ENS du nouvel établissement : **l'Université de Lyon Saint-Etienne.**

Cette université aura immédiatement une réelle visibilité internationale, délivrera des diplômes à plus forte valeur, disposera de moyens financiers renforcés, attirera des étudiants du monde entier ainsi que des chercheurs prestigieux, renforcera ses liens avec les entreprises et développera l'employabilité de ses étudiants.

Les nouveaux statuts de l'Université de Lyon Saint-Etienne, validés par le ministère fin septembre, ont définitivement levé les craintes qui ont pu être légitimement exprimées à un certain moment.

Ils offrent désormais toutes les garanties pour le campus de Saint-Etienne en termes d'autonomie académique, de sanctuarisation des moyens humains et financiers, de nomination d'un directeur issu des enseignants chercheurs du campus stéphanois et tout particulièrement, de conservation par le CHRU et la faculté de médecine de leur autonomie de décision et de gestion.

Dans l'hypothèse où le CA de l'UJM de 23 octobre n'approuverait pas lesdits statuts, alors il en sera définitivement fini du projet IDEX.

Dans ces circonstances, nous nous poserons la question du maintien de notre participation à la Fondation Université UJM et des coopérations avec les différentes composantes de l'UJM, car en l'absence de projet alternatif crédible, nous considérerons que l'UJM n'aura pas la capacité seule :

- D'atteindre une taille suffisante pour rayonner à l'échelle nationale et internationale,
- D'être un pilier du développement de notre territoire,
- De bénéficier de financements substantiels en recherche et innovation,
- De préserver le caractère pluridisciplinaire du campus de Saint-Etienne,
- De maintenir ses masters et doctorat en co-accréditation avec Lyon 1, Lyon 3 et l'ENS,
- De maintenir des relations substantielles avec le CNRS et l'INSERM,
- D'offrir à la jeunesse ligérienne la chance de poursuivre des études supérieures dans une université de rang mondial sans s'expatrier.

Les membres fondateurs de la Fondation UJM font confiance aux membres du CA de l'UJM pour que tout le travail fait depuis dix ans puisse dans cette Université de Lyon Saint-Etienne être bonifié pour le bien des étudiants, de tous les personnels et du territoire.

Contact :

Renaud Demesmay, Délégué Général de la Fondation - renaud.demesmay@univ-st-etienne.fr
